

# La création du mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette

Soucieuse de rendre hommage à la mémoire de tous les combattants morts sur son sol entre 1914 et 1918, la Région Nord-Pas-de-Calais a décidé, avec le soutien de la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, d'ériger, sur le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, face à la nécropole nationale française, un mémorial international. Il s'agira d'inscrire les noms des quelques 600 000 soldats de toutes nationalités tombés en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918 ; les noms seront disposés par ordre alphabétique, toutes nationalités mélangées, amies et ennemies d'hier.

L'objectif de ce mémorial est d'ancrer le souvenir de la mort de masse qui a frappé les sociétés européennes (mais aussi celles des empires coloniaux français et britannique), alors que l'Europe connaissait un développement économique et technique exceptionnel et qu'arrivaient à l'âge adulte les premières générations entièrement alphabétisées. Il s'agit aussi de rappeler les ravages qui naquirent de l'affrontement des nationalismes, afin de mieux faire comprendre le caractère exceptionnel de la paix qui règne aujourd'hui sur le continent européen après des siècles de conflits meurtriers. Ce mémorial, qui sera l'un des plus grands de la planète, est donc à la fois un geste d'hommage et un signe d'espoir.

Le Mémorial sera établi sur le plateau, au sud-est de la nécropole, sur un terrain de 2,2 hectares, cédé à la Région Nord-Pas-de-Calais par le Ministère de la Défense, dans le cadre d'une convention signée le 13 avril 2011. Le site ouvre de larges perspectives sur le plateau artésien, avec, en arrière-plan, la ville d'Arras.

Un cahier des charges très rigoureux avait été élaboré par la Région, en collaboration avec Madame l'Architecte des Bâtiments de France pour le Pas-de-Calais et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il prenait en compte les multiples contraintes imposées par la nature et l'esprit des lieux, sur un site inscrit au titre du « grand paysage » (loi du 2 mai 1930).

A l'issue d'un concours international qui a mis aux prises cinq équipes françaises et étrangères, le jury a choisi, en avril 2012, le projet de l'architecte parisien Philippe PROST. L'unanimité s'est faite sur la puissance et la pertinence de sa proposition : élégance, respect des lieux et des hommes s'expriment dans la pureté des lignes de l'ellipse qui constitue la structure du monument et dans la sobriété des moyens mis en œuvre. L'œuvre, qui sera inaugurée au printemps 2014, est aussi un tour de force technologique. L'architecte a également prévu un éclairage permanent du monument pendant la nuit, grâce à des panneaux photovoltaïques. Le mémorial de Notre-Dame-de-Lorette constituera un point central de la mémoire collective, française et internationale, sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais.

## ***Extraits de la présentation de son projet par Philippe PROST, architecte, lauréat du concours de création du Mémorial de Notre-Dame-de-Lorette***

*« A la nécropole nationale érigée au XX<sup>e</sup> siècle répondra bientôt, pour célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale, un mémorial international. A la douleur a succédé l'apaisement.*

*(...) Pour réunir les ennemis d'hier, rassembler les 600 000 noms de combattants morts sur les champs de bataille du Nord-Pas-de-Calais, nous avons choisi l'anneau comme figure, en pensant à la ronde que forment ceux qui se tiennent par la main. Anneau synonyme à la fois d'unité et d'éternité : unité car les noms forment alors une sorte de chaîne humaine, éternité puisque les lettres s'enchaînent sans fin, l'ordre alphabétique prévalant sur toute distinction de nationalité, de grade, de religion.*

*(...) Ancré dans le sol sur les deux-tiers de son périmètre, l'anneau s'en détache lorsque la déclivité du terrain s'accroît. Son porte-à-faux est là pour rappeler que la paix demeure toujours fragile.*

*(...) Sur le site même où se déroulèrent d'effroyables combats, la nature a aujourd'hui repris ses droits ; le mémorial inscrira demain la mémoire des morts dans l'espace et au-delà célébrera la paix retrouvée. »*



## **Une vaste entreprise de collecte des noms des soldats tués dans le Nord et le Pas-de-Calais entre 1914 et 1918**

Une grande opération a été lancée par la Région Nord-Pas-de-Calais en 2011, en partenariat avec la DMPA du Ministère de la Défense, la *Commonwealth War Graves Commission* pour les combattants britanniques, et le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK) pour les Allemands. Elle aboutira, début 2013, à l'établissement d'une liste de 600 000 noms environ.

La liste des soldats britanniques est désormais bouclée : elle comporte 294 000 noms d'hommes issus de tout l'Empire britannique : Anglais, Ecossais, Gallois, Irlandais, Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, Sud-Africains, Indiens. La liste allemande, fournie par le VDK, comporte 174 000 noms ; elle ne contient pas l'intégralité des tués allemands, en raison de la destruction d'une partie des archives pendant la Seconde Guerre mondiale. La Région Nord-Pas-de-Calais a mis sur pied une équipe pour saisir la liste des soldats français tués sur le front de Flandre française et d'Artois, à partir de la base de données des « Morts pour la France » fournie par la DMPA ; le nombre peut désormais être estimé à 105 000 ; en février 1916, les troupes françaises furent transférées vers Verdun, cédant la place à l'armée britannique. Enfin, les combattants d'autres nationalités ont été recensés : Belges, Portugais, Russes, Roumains, etc.

**Maître d'ouvrage : Conseil régional Nord-Pas de Calais**

**Inauguration : décembre 2013**

**Fin des travaux : printemps 2014**

**Budget prévisionnel de l'opération : 6,5 millions d'euros (toutes dépenses confondues)**

## **Un travail de mémoire de grande ampleur : « les Chemins de mémoire »**

La création et le développement des « Chemins de mémoire en Nord-Pas-de-Calais » ont été placés sous la tutelle d'un comité de pilotage régional rassemblant des représentants des différentes collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil Général du Nord, Conseil Général du Pas-de-Calais) et de l'Etat (Ministère de la Défense, Préfecture du Pas-de-Calais). Le comité de pilotage est présidé par M. Dominique RIQUET, Maire de Valenciennes et Député européen. Pour l'accompagner dans sa réflexion, le comité s'est adjoint les compétences d'un comité scientifique rassemblant historiens et archéologues français, britanniques, allemands et belges.

Le comité scientifique a œuvré à l'identification des sites majeurs témoignant des différents épisodes qui ont fait l'histoire de la région au cours de la Grande Guerre dans le but de structurer des itinéraires thématiques de découverte de ce patrimoine : « les Chemins de mémoire de la Grande Guerre en Nord-Pas de Calais ». Une fois conçus, ces itinéraires 14-18 ont été confiés au Comité Régional de Tourisme pour en assurer la mise en œuvre. Le CRT a développé un ensemble de supports d'information du public, et en particulier un site internet, qui décrit une centaine de sites de mémoire et fournit des informations historiques approfondies : [www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr](http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr)